

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

6^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE - 14 FEVRIER 2020 Procès-verbal de l'assemblée

Présents: Membres invités, Sophie Ortner, Fritz Glauser et Frédéric Menetrey

Comité: Yannick Bersier, Pascal Chassot, Julien Cressier, Frédéric Jolliet, Fritz Schertenleib

Secrétaire: Luciane Lapierre

Lieu: Auberge du Marronnier à Grandsivaz

Heure: 011h00

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 février 2019
3. Rapport du président et informations générales
4. Comptes 2019
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2020
7. Informations sur le projet PA22+ SAR - Stratégie agricole régionale (S. Ortner, SAgri)
8. Divers

1. Accueil et salutations

F. Jolliet souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Il salue la présence de Mme Sophie Ortner du Service de l'agriculture (SAgri).

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

Les scrutateurs suivants sont nommés : **Claude-Olivier Liniger** et **Frédéric Collaud**.

2. Approbation du PV de l'assemblée du 15 février 2019

F. Jolliet demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. **F. Jolliet** demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

Le PV de l'assemblée du 15 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président et informations générales

Deux initiatives concernant l'agriculture vont être soumises au peuple en 2020. Il est important que chacun se mobilise pour faire connaître les actions menées en faveur de la biodiversité. **F. Jolliet** donne quelques informations sur la table ronde QP qui a eu lieu au SAgri au mois de janvier. L'enveloppe cantonale n'a pas augmenté et reste à 12,2 millions de francs pour le Canton de Fribourg. Le plafonnement des paiements directs CQP s'élève à 65.67% pour l'année 2019, en baisse de 2.6% par rapport à l'année précédente. Les mesures prise ne sont pas identiques dans chaque projet ; il est important que cela soit pris en compte dans les futures stratégies agricoles régionales (SAR). Les contrôles montrent surtout des manquements dans les mesures du patrimoine. En 2019, une nouvelle mesure intègre le quinoa dans les cultures à fleurs.

4. Comptes 2019

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture des comptes.

Aucune cotisation n'a été encaissée cette année. Toutes les factures ouvertes ont été payées.

ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

L'exercice boucle donc sur une perte de Fr. 3'298.00. Le capital de l'Association s'élève à Fr. 4'222.65 au 31 décembre 2019. Dès lors, le comité a décidé de ne pas encaisser de cotisation en 2020.

La lecture des comptes n'amène pas de question particulière.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

F. Jolliet passe la parole à Jean-Paul Rey pour le rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés le 14 février 2020 par MM Jean-Paul Rey et Laurent Overney. Les vérificateurs soutiennent la décision du comité de ne pas demander de cotisation. Ils relèvent l'excellente tenue des comptes par Fritz Schertenleib et invitent l'assemblée à les accepter tels que présentés.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget 2020

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture du budget 2020.

Comme il n'y aura aucune rentrée cette année, il est prévu de boucler le budget avec une perte de Fr. 3'815.00 qui est assumée par le capital à disposition.

Le budget 2020 est approuvé tel que présenté.

7. Informations sur le projet PA22+ SAR

S. Ortner présente l'état d'avancement des travaux de la nouvelle politique agricole PA22 et plus particulièrement des SAR qui prendront place en 2025. Actuellement, plusieurs groupes de travail ont été formés autour de 5 projets pilotes, dont un dans la Broye valdo-fribourgeoise. Aucune décision formelle n'a pour l'heure été prise. A l'avenir, les projets QP, réseaux et gestions des ressources seront regroupés sous l'égide des SAR. Les projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage continuent jusqu'au 31 décembre 2024. Les objectifs ayant été fixés pour 8 ans, les rapports finaux sont attendus à la fin de la période sans reconduction. Les projets sont ensuite prolongés jusqu'en 2024.

Questions

- Le SAgri est-il satisfait de sa collaboration avec les services cantonaux vaudois ? R : la collaboration inter-cantonale se passe bien, mais, comme les 2 cantons doivent être représentés, l'organigramme est conséquent.

- Le CO₂ est-il inclus dans le projet ? R : Tous les éléments, dont l'émission et la captation du CO₂ seront pris en compte dans les projets SAR.

- Les financements des réseaux écologiques, qui sont stables depuis plusieurs années vont-ils diminuer comme la QP ? R : Il y a un risque que les contributions liées aux projets SAR diminuent, c'est pourquoi il faudra veiller à ce que l'enveloppe de départ soit suffisante. Pour l'instant, le système de financement n'est pas défini.

F. Jolliet, qui fait partie du comité directeur du projet pilote Broye, insiste pour que tous les agriculteurs lui communiquent leurs idées. Il prend le temps de répondre à chacun.

8. Divers

F. Jolliet remercie chaleureusement Mme Ortner pour sa présentation, le comité pour son engagement ainsi que l'UPF pour l'organisation de cette assemblée.

Le président clôt l'assemblée à 12h.

Granges-Paccot, le 17 février 2020

Le Président

Frédéric Jolliet

La Secrétaire

Luciane Lapierre